

Réunion publique – Projet Relais de Courlande



Un long et minutieux travail collectif avait conduit à l'adoption d'un projet d'hôtel restaurant d'un peu moins de 200 chambres sur le site de l'ancien Relais de Courlande.

Le permis de construire a été délivré et purgé de recours, mais le dossier « loi sur l'eau » qui doit être travaillé en parallèle a révélé l'existence d'une zone humide dans l'emprise prévue pour la construction. Ces zones sont désormais très protégées tant elles se sont avérées vitales en termes de préservation du vivant.

Les porteurs de projets ont repris leurs études et nous proposons aux Logeois un point d'étape et des réponses à leurs questions au cours d'une réunion publique :

Judi 21 novembre 2024




20h30

Espace Denise Potier

Nous vous attendons nombreux !


Infos utiles

Réunion publique – Projet Relais de Courlande

-  Le 21 novembre 2024
-  20h30
- 

Espace Denise Potier

La maison des associations, 4 Rue de la Poste, 78350 Les Loges-en-Josas, France

- Accessible pour les personnes en situation de handicap
-  Gratuit

Ajouter à mon agenda

- [Apple/Outlook \(ics\)](#)
- [Google Calendar](#)
- [Yahoo Calendar](#)
- [Outlook Calendar](#)

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)